

GRANDE
ENQUÊTE
MOBILITÉ

DOSSIER DE PRESSE

Novembre 2025

TERRITOIRES LYONNAIS • AIN • ISÈRE

GRANDE ENQUÊTE MOBILITÉ, C'EST PARTI !



SYTRAL
MOBILITÉS


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

isère
Département

AIN
Département

Vienne
Cantalieu

**DOMBES
SACRE VALLEE**
Département

Dalcons
Dauphiné

CM
Département

CAP
Département

3CM
Département

sepal
Département

**Syndicat mixte du
BEAUJOLAIS**

**SYNDICAT
DE L'OUEST
LYONNAIS**

BUCOPA

**Monts du
Lyonnais**

**SYNDICAT
MIXTE
de la
Drocle de Rhône
en Dauphiné**

SCOT
Département

LA DOMBES
Département

SCoT
Département

**CC LYON METROPOLE
SAINT-ETIENNE ROANNE**

**FRANCE
VERTÉ**
Département



SOMMAIRE

UNE GRANDE ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE	p.3
5 MOIS DE COLLECTE	p.4
30 000 PERSONNES INTERROGÉES SUR UN GRAND PÉRIMÈTRE	p.5
UNE CAMPAGNE D'INFORMATION DÉDIÉE	p.6

CONTACTS PRESSE :

Lodoïska de Gouvion Saint-Cyr
gouvion@sytral.fr
06 71 18 32 66

Daniel Koroloff
koroloff@sytral.fr
06 20 83 61 71

Jade Bellissard
bellissard@sytral.fr
06 10 31 69 25

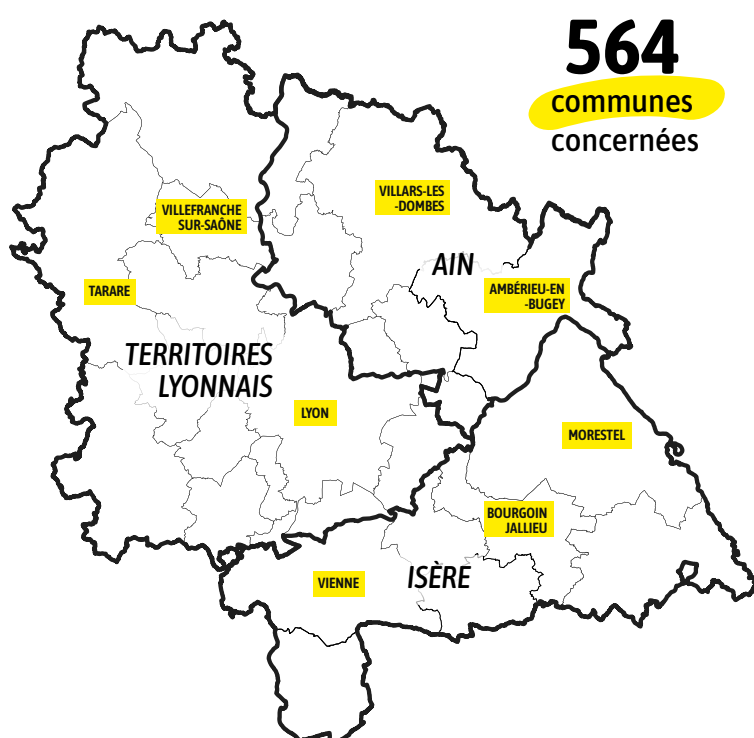
UNE GRANDE ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

SYTRAL Mobilités lance une grande enquête mobilité pour mieux comprendre les déplacements quotidiens de quelque 2,5 millions d'habitants et mieux répondre à leurs besoins.

Une démarche partenariale

Pilotée par SYTRAL Mobilités en qualité de maître d'ouvrage, cette enquête d'utilité publique est menée en partenariat avec une vingtaine de territoires et d'acteurs publics (cf. encadré ci-contre). Elle concerne **564 communes** des territoires lyonnais, des départements de l'Ain et de l'Isère, situées dans l'aire d'influence de l'établissement public.

Représentant un coût total de près de **3 millions d'euros**, elle est financée à **66 % par SYTRAL Mobilités**.



Ils sont partenaires de l'enquête mobilité

L'État • Le Département de l'Ain • Le Département de l'Isère • Vienne Condrieu Agglomération • La Communauté d'agglomération Porte de l'Isère • La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée • La Communauté de Communes Balcons du Dauphiné • La Communauté de Communes Miribel et du Plateau • La Communauté de Communes Côtière à Montluel • La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais • La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée • Le Sepal • Le Syndicat Mixte du Beaujolais • Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais • Le Syndicat Mixte Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain • Le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné • Le SCoT Val de Saône Dombes • Le SCoT Nord Isère • La Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne.

Une enquête réalisée tous les 10 ans

Cette enquête permettra de disposer d'informations précises sur les pratiques de déplacements des habitants et de **mesurer les évolutions**, depuis la précédente édition réalisée en 2015.

Les données collectées serviront à **planifier de futurs projets d'aménagement et de transport**, et à **imaginer de nouveaux services** adaptés aux besoins des usagers.

Elles permettront également d'**évaluer le Plan de Mobilité** des territoires lyonnais, approuvé par le Conseil d'administration de SYTRAL Mobilités, le 2 octobre dernier (En savoir plus).

Une méthodologie certifiée par le CEREMA

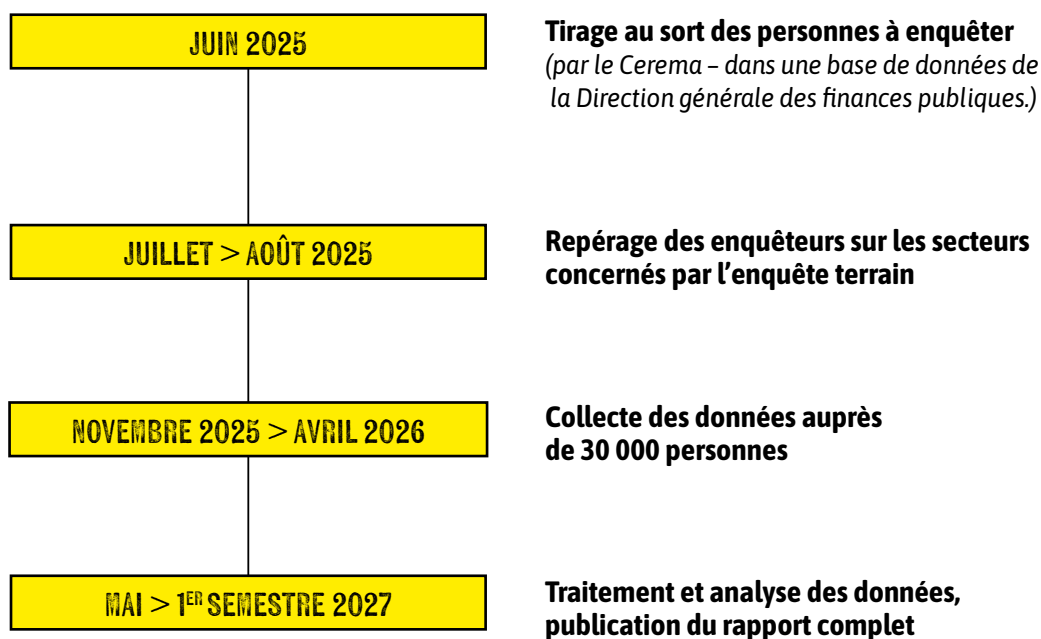
L'enquête mobilité est conduite selon une méthodologie certifiée par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement¹ (CEREMA), reconnue pour la **qualité et la rigueur scientifique** des résultats.

Une méthodologie qui garantit également la **comparabilité des résultats** au niveau national, avec d'autres territoires, et au niveau local, avec les enquêtes antérieures (2015, 2006 et antérieures).

¹ Le Cerema est un établissement public qui accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

5 MOIS DE COLLECTE

Après une phase préparatoire menée durant l'été - qui a notamment permis aux enquêteurs de vérifier les coordonnées des personnes tirées au sort - la collecte des données débute en novembre et se poursuivra jusqu'au printemps 2026. Les premiers résultats seront disponibles fin 2026 et le rapport complet sera publié par SYTRAL Mobilités au premier semestre 2027.



Une enquête confiée à l'institut ALYCE

Dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres, SYTRAL Mobilités a sélectionné l'institut ALYCE, expert de la collecte des données de mobilité pour assurer la conduite opérationnelle de l'enquête.

Au plus fort de l'enquête, pour interroger les personnes tirées au sort, ALYCE mobilisera jusqu'à 200 enquêteurs, dont le recrutement est en cours (+ d'infos sur [alyce.fr](https://www.alyce.fr)).

Les enquêteurs en charge des entretiens à domicile sont facilement identifiables grâce à leur badge officiel, leur document d'identification, leur chasuble noire et leur casquette jaune floquées Grande Enquête Mobilité.

30 000 PERSONNES INTERROGÉES SUR UN GRAND PÉRIMÈTRE

Pour récolter suffisamment d'informations et disposer d'un échantillon représentatif, le territoire d'enquête a été découpé en 173 zones homogènes en nombre d'habitants. Dans chaque zone, 1 à 2 % des adresses ont été tirées au sort dans une base de données de la Direction générale des finances publiques. Au total, ce sont 30 000 personnes qui seront interrogées, en veillant la bonne représentativité de chaque zone.

Deux méthodes d'enquête

Selon les territoires, l'enquête est réalisée en **face à face au domicile et/ou par téléphone**. (voir la carte en annexe).

Concrètement, comment ça se passe ?



Entretien en face à face

- La personne reçoit un courrier l'informant que son adresse a été tirée au sort et des modalités de l'enquête.
- Dans un délai de 15 jours, elle reçoit la visite d'un enquêteur ou est contactée par téléphone, depuis le numéro suivant **04 22 92 02 04**, pour fixer un rendez-vous. Elle peut également renseigner ses disponibilités sur une plateforme en ligne.
- Le jour J, l'enquêteur se présente au domicile pour réaliser l'entretien.



Entretien téléphonique

- La personne reçoit un courrier l'informant que son adresse a été tirée au sort et des modalités de l'enquête.
- Elle est contactée une première fois par un enquêteur, depuis le numéro suivant **04 22 92 02 04**, pour réaliser l'entretien.
- En cas de non réponse, l'enquêteur laisse un message sur le répondeur téléphonique et envoie un SMS pour convenir d'un rendez-vous. La personne enquêtée peut également renseigner ses disponibilités sur une plateforme en ligne.
- Le jour J, elle est recontactée par téléphone pour réaliser l'entretien.

Quelle que soit la méthode d'enquête, **tous les membres du foyer**, âgés de 5 ans et plus et résidant au moins 3 nuits par semaine dans le logement, sont interrogés sur l'ensemble des **déplacements effectués la veille de l'entretien**. Les questions portent notamment sur le lieu d'origine des déplacements effectués, la destination, le motif et le mode utilisé (transport en commun, marche, vélo, voiture, trottinette...).

Une participation essentielle

Si elle reste volontaire, la **participation les personnes tirées au sort est essentielle** pour comprendre les pratiques de déplacements des habitants du territoire et imaginer des solutions qui répondent réellement à leurs besoins.

Toutes les données collectées lors des entretiens sont **anonymisées**, strictement **confidentielles** et **traitées** dans le respect du **Règlement général sur la protection des données personnelles**².

² Les enquêtés disposent ainsi d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des informations qui les concernent sur simple requête à l'adresse suivante : dpo@alyce.fr. Ils peuvent également s'opposer au traitement de leurs données. Toutes les données à caractère personnel seront supprimées au plus tard le 31 décembre 2027.

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION DÉDIÉE

Pour sensibiliser les habitants, SYTRAL Mobilités déploie actuellement une campagne de communication, avec l'appui de ses partenaires d'enquête. Empruntant un ton ludique, inspiré de l'univers de l'enquête policière, elle vise à susciter la curiosité, expliquer simplement la démarche et encourager les personnes tirées au sort à participer, en rappelant l'importance des résultats pour préparer les mobilités de demain.

Une communication multicanale



Des courriers d'information envoyés aux tirés au sort



Des vidéos diffusées sur écrans embarqués du réseau TCL

Des affiches et flyers diffusés sur le réseau TCL unifié, dans les mairies des 564 communes et sur les réseaux d'affichage des partenaires



1 page web dédiée sur le site de SYTRAL Mobilités



Des posts sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, TikTok, Threads et Bluesky)

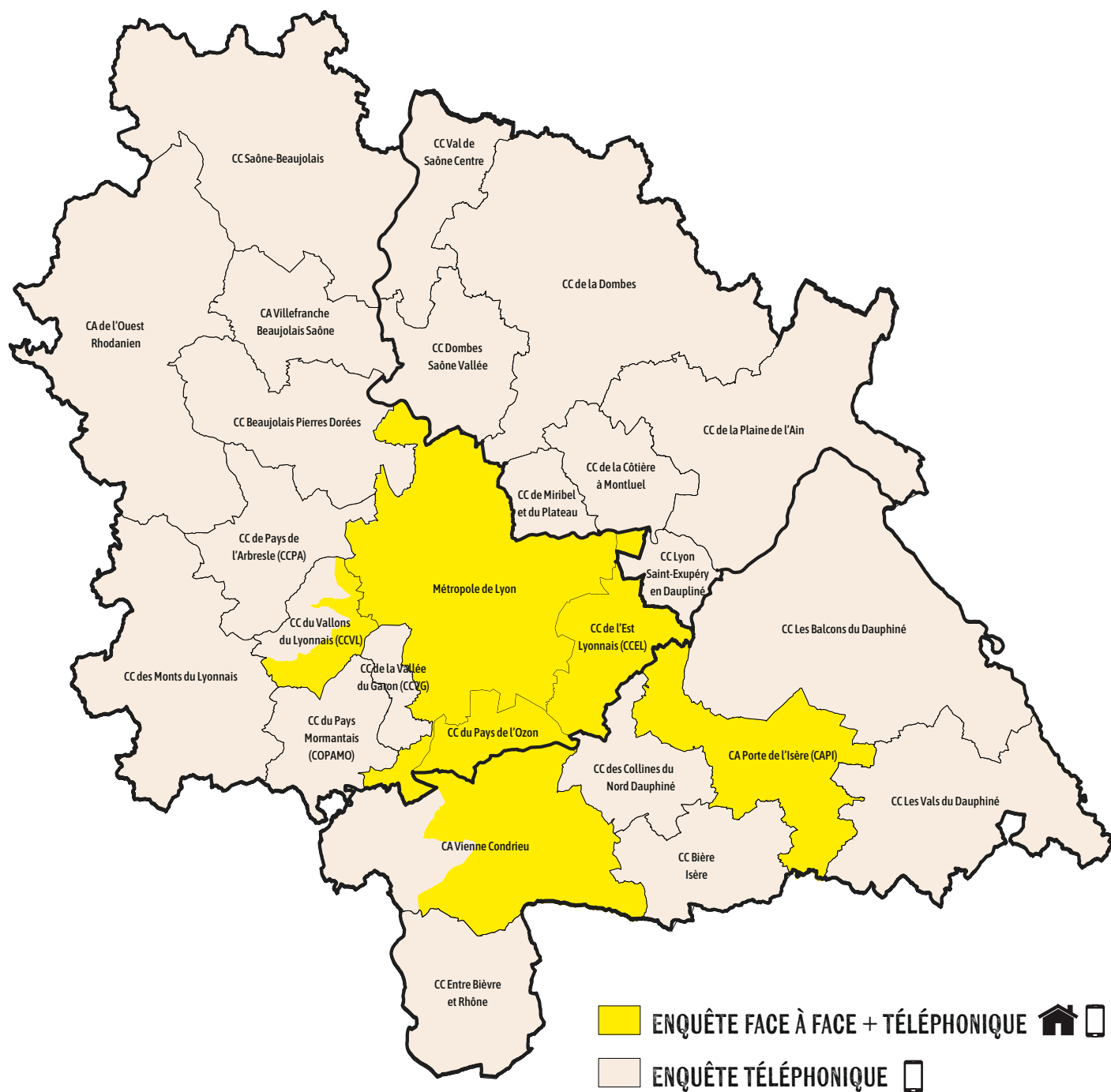
Un kit de communication pour les partenaires

SYTRAL Mobilités met à disposition de l'ensemble des partenaires de l'enquête un kit de communication composé d'affiches, de flyers, de prêt-à-poster pour les réseaux sociaux, de vidéos et d'articles pour les magazines, newsletter et site web. Téléchargeable sur son site internet il a pour objectif de **faciliter la communication et de démultiplier la visibilité de la campagne**, pour obtenir le maximum de réponses.

Des courriers ont également été adressés **aux mairies et aux services de police et de gendarmerie** du périmètre de l'enquête pour les informer de la démarche et leur permettre de répondre aux questions éventuelles des habitants.

Annexe

Modalités de réalisation de l'enquête selon les territoires



GRANDE ENQUÊTE MOBILITÉ

TERRITOIRES LYONNAIS • AIN • ISÈRE

CONTACTS PRESSE :

Lodoïska de Gouvion Saint-Cyr

gouvion@sytral.fr

06 71 18 32 66

Daniel Koroloff

koroloff@sytral.fr

06 20 83 61 71

Jade Bellissard

bellissard@sytral.fr

06 10 31 69 25